

9. Radeau sur lequel la caisse du bassin de Toulon (voir. n° 10) a été construite (année 1774). — 151 I. a.

10. Caisse dans laquelle le bassin de Toulon a été construit (année 1774). — 150 I. a.

Lorsqu'on veut construire un bassin, il est nécessaire d'isoler l'emplacement qui lui est destiné. Si cet emplacement est pris dans la mer, on construit dans une caisse ou par encaissement. C'est ainsi que fut construit le premier bassin de Toulon, commencé en 1774 par Groignard ; cet ingénieur fit construire une caisse longue de 96 mètres, large de 30 et haute de 11. Cette caisse fut bâtie et calfatée sur un radeau (voir n° 9) qui la débordait de 3 m. 20 sur toutes les faces et dont la hauteur dépassait 1 m. 94. On fit terminer la caisse à flot et on la divisa en huit compartiments égaux par des cloisons perpendiculaires à son axe longitudinal. On avait estimé à 900.000 quintaux le poids de la maçonnerie du bassin, plus celui d'un vaisseau de premier rang. Après l'avoir chargé d'un million de quintaux on la fit couler et elles resta ainsi chargée pendant six mois sans que le terrain sur lequel elle reposait et qu'on avait creusé de 3 m. 20 éprouvât d'affaissement sensible; 120 pilotis furent enfoncés, ils passaient à queue d'aronde dans des coulisses fixées sur la caisse où ils furent chevillés, on combla le vide qui était resté entre les côtés de la caisse et le terrain, et enfin le 19 février 1776 on commença à bâtir le bassin lui-même dans l'intérieur de la caisse (M.-F.).

11. Coupe transversale du bassin de Toulon (année 1780). — 898 I. a.

12. Bassin à flot de Toulon (année 1780). — 149 I. a. — Modèle du temps. — Inscription sur l'objet : « Bassin de Toulon,